VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 décembre 2012 – n° 40
120116

CESSION D'UNE PARCELLE RUE DES GROS PRES A MONSIEUR ET MADAME STHELY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1,

Vu la lettre du Directeur des Services de France Domaine en date du 26 mai 2011 donnant l'évaluation au prix de 30 € le m² de l'ensemble de quatre terrains sis rue des Gros Prés, cadastrés section BL N° 136 - 137 - 138 - 139, d'une superficie totale de 4 950 m², dont la commune est propriétaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 09 décembre 2011 autorisant la cession d'un lot de 4 parcelles au prix de 30 € le m²,

Considérant que Monsieur et Madame STHELY ont signé un compromis de vente en date du 24 octobre 2012 pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section BL N° 139,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable à Monsieur et Madame STHELY de la parcelle cadastrée section BL N° 139, d'une superficie de 1 366 m² au prix de 44 000 € - frais d'agence inclus.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment l'acte de vente en la forme notariée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*32*
Procurations.....	*3*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2012

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN (en retard, procuration à R.Gbedey pour les points 1 et 2), Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER (en retard, procuration à P.LEROY du point 1 à 4), Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (en retard, procuration à J.L.BOURDON du point 1 à 8), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Francine HABERT	à	Patrice COCHET
Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Fabienne TARUFFI	à	Lovely CHRETIEN

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.